



FNC

## Flash Info

n°109 – 17 mars 2009 (1/1)

### **PAC : LA FNC DEFEND LE CHEVAL COMME UN « HERBIVORE AGRICOLE »**

Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, le Ministre Michel Barnier a présenté les modalités de mise en œuvre du bilan de santé de la PAC.

Durant les différents débats qui ont précédé cette annonce, la FNC s'est mobilisée pour que le cheval soit considéré comme un « herbivore agricole », ce qui semble acquis. La FNC veille donc désormais à ce que les éleveurs équins puissent bénéficier, comme les autres agriculteurs de :

- La **création d'un soutien spécifique à l'herbe**, doté de 700 millions d'€ dans le cadre du Premier Pilier ;
- La préservation des actuels dispositifs de PHAE et de PRME comme de la revalorisation de l'ICHN, tous trois inscrits au Second Pilier ;
- L'instauration de deux dispositifs de couverture des risques, l'un pour les productions végétales (assurance récolte) l'autre pour les productions animales (Fonds Sanitaire). Ce dernier est en effet indispensable pour accompagner les dispositifs de veille épidémiologique développer par les professionnels à l'instar du RESPE ;
- L'expérimentation de dispositifs plus larges prenant en compte les risques économiques et les aléas de chiffre d'affaires ;
- L'appui au développement des surfaces en légumineuses fourrage.

**Comme la FNC l'a expliqué dans son Livre Blanc (présenté lors de son 60<sup>ème</sup> anniversaire et consultable sur son site internet), une telle intégration du cheval dans la « nouvelle » PAC reste un élément déterminant pour aider les éleveurs et les agriculteurs diversifiés**

**dans le cheval à traverser la crise qui touche l'ensemble de la filière. La FNC reste donc particulièrement vigilante sur les derniers arbitrages qui doivent être proposés à la profession dans les prochaines semaines et qu'elle ne manquera pas de vous communiquer.**

### **REMBOURSEMENT TIPP ET TICGN : LES FORMULAIRES SONT DISPONIBLES**

Les formulaires de demande de remboursement partiel de TIPP pour le fioul domestique et le fioul lourd, et de TICGN pour le gaz naturel, au titre du second semestre 2008 sont désormais disponibles sur le site de la FNC ou sur simple demande à l'adresse [fncheval@fnsea.fr](mailto:fncheval@fnsea.fr)

Les dossiers sont à déposer avant le 15 avril 2009.

### **SUR LE SITE DE LA FNC**

#### **La rubrique Agenda est à vous !**

Si vous souhaitez que les événements (concours d'élevage, manifestations équestres, assemblées générales....), que vous organisez, soient mis en ligne sur le site de la FNC dans la rubrique Agenda, contacter nous:

- par mail sur [fncheval@fnsea.fr](mailto:fncheval@fnsea.fr)
- ou par fax au 01 45 63 01 41.

#### **Un encart pour connaître l'actualité Sanitaire !**

En page d'accueil du site, se trouve depuis quelques jours, un encart dans lequel figure toute l'actualité sanitaire de la filière, transmise par le RESPE. N'hésitez à la diffuser à vos adhérents.